

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4103>



Rentrée 2012 en Saône-et-Loire

Le Conseil Départemental de l'Education Nationale reporté faute de quorum

- SNES académique de Dijon - Départements - Saône-et-Loire - Collèges/CTSD/CDEN -



Publication date: vendredi 10 février 2012

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés



Le Conseil Départemental de l'Education Nationale convoqué le vendredi 10 février par le préfet pour examiner les conditions de la préparation de la rentrée 2012 dans les établissements scolaires du département ne pourra se tenir faute de quorum. Les représentants CFDT, FO, UNSA, FSU des personnels ont en effet organisé son boycott pour protester contre la nouvelle vague de suppressions de postes qui frappera :

- Les écoles primaires où 53 postes sont retirés (soit un poste retiré pour 5 élèves de moins en moyenne)
- Les collèges et les lycées généraux et technologiques qui devront accueillir une centaine d'élèves supplémentaires et où seront pourtant supprimés 41 postes.

Ces suppressions de postes s'inscrivent dans la poursuite de la Révision Générale des Politiques Publiques et du non remplacement d'un départ à la retraite de fonctionnaire sur deux qui ont conduit à supprimer près de 80 000 postes d'enseignants au niveau national depuis 2007 avec pour conséquences : l'augmentation des effectifs des classes, la réduction des moyens consacrés à l'aide aux élèves et la réduction de l'offre de formation.

A travers ce boycott, les élus du personnel souhaitent aussi rappeler leur opposition au projet de réforme de l'évaluation des enseignants qui en confierait l'unique responsabilité aux chefs d'établissement et nierait par conséquent la dimension pédagogique de leurs missions.



Fédération Syndicale Unitaire